

ASSOCIATION FONCIERE DE SOPPE-LE-HAUT

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE SOPPE-LE-HAUT SEANCE DU 28 AOUT 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt-huit août à 18 heures ont été convoqués en date du 16 août 2018 en séance ordinaire à Soppe-le-Haut, les membres du bureau de l'Association d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier, sous la Présidence de Franck DUDT.

Sont présents

M. Franck DUDT, Président, M. Philippe PINGENAT, Vice-Président, Benoît SITTER secrétaire, Mme Germaine VILMIN titulaire, M. Claude BUESSLER titulaire, M. Etienne WALZER titulaire, M. Jean-Claude WETZEL titulaire, M. Bernard EGLY suppléant.

Absents excusés

Mme Isabelle COTE suppléant
M. Christophe GRUND suppléant

Membres consultatifs présents

M. Eric BRAILLON Trésorier de Masevaux

Membres consultatifs excusés

M. Eric BRAILLON Trésorier de Masevaux
Madame Fabienne ORLANDI Conseillère Départementale
Mme Mireille HURST du Conseil Départemental du Haut-Rhin
Monsieur Dominique ZINDY de l'Union des Associations Foncières de la Plaine du Rhin
M. Cédric NODIN ONF
Monsieur Michel VILLING, DDT
Monsieur Patrice GUNTZ cabinet géomètre Schaller Roth Simler – Maître d'œuvre.

M. le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et les remercie de leur participation.

ORDRE DU JOUR :

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 février 2018,
2. Composition du bureau de l'association foncière,
3. Point sur le talus rue Kaufweg,
4. Travaux à prévoir,
5. Divers.

Secrétariat : 25 Grand'Rue SOPPE-LE-HAUT
68780 LE HAUT SOULTZBACH
Tel: 03.89.82.52.10

ASSOCIATION FONCIERE DE SOPPE-LE-HAUT

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 12/02/2018

Une copie de ce document a été adressée à chacun des membres. Après lecture, aucune remarque n'est formulée ; il est voté à l'unanimité des membres présents.

2. COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE

M. le Président informe l'assemblée qu'il a consulté les services de la chambre d'agriculture afin de savoir s'il y a lieu de procéder au remplacement de M. André BINDLER au sein du bureau. Les services de la chambre nous répondent que son remplacement pourra avoir lieu dans deux ans, lors du renouvellement. Donc aucune démarche à entreprendre pour l'instant.

3. POINT SUR LE TALUS RUE KAUFWEG

M. le Président effectue un compte-rendu sur les différents échanges de courriers avec Madame la Présidente du Conseil Départemental et le cabinet Schaller Roth Simler.

M. le Président propose d'organiser une rencontre avec les responsables du Département et M. Daniel WALZER. L'assemblée approuve cette proposition. M. le Président propose donc dans un premier temps, un échange avec M. Daniel WALZER, lundi 10 septembre à 19h.

4. TRAVAUX A PREVOIR

M. le Président donne la parole aux membres présents qui, après discussion proposent d'effectuer des travaux à différents lieux de la Commune sur plusieurs chemins. Un relevé des travaux à effectuer pourra être présenté par un groupe de travail. Après un tour de table les personnes suivantes se portent volontaires : MM. EGLY, PINGENAT, SITTER, WALZER, WETZEL.

L'assemblée délibère et décide à l'unanimité des membres présents d'engager cette opération pour une dépense d'environ 10 000 €.

5. DIVERS

M. le Président informe l'assemblée de l'encaisse qui se monte à 23 000 €.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h.

Le Président :
Franck DUDT